



Projet de budget programme pour l'exercice 2004-2005

Fonds immobilier

Quatrième rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances a tenu sa dix-neuvième réunion à Genève le 15 mai 2003 sous la présidence du Dr A. A. Yoosuf (Maldives).

FONDS IMMOBILIER

2. Le Comité a noté avec satisfaction les informations fournies¹ ainsi que les détails supplémentaires donnés par le Directeur, Administration et Finances, Bureau régional de l'Afrique.

3. Le Comité a reconnu que le nombre des Etats Membres de la Région africaine s'était notablement accru depuis la construction des installations actuelles il y a environ 25 ans. Il a également noté qu'il n'y avait pas d'infrastructures commerciales disponibles localement pour pouvoir satisfaire le nombre de participants assistant aux réunions régionales, en particulier aux sessions du Comité régional. Par ailleurs, le nombre des membres du personnel travaillant au Bureau régional s'était nettement accru depuis le transfert du Bureau à Harare en 1997. Ces considérations, ajoutées à la nécessité de ramener de Harare le personnel restant, a débouché sur la présente proposition visant à agrandir les locaux à usage de bureaux et les logements. L'acquisition de dix résidences dans le périmètre de l'OMS, appartenant actuellement à des propriétaires privés, permettrait en outre d'améliorer la sécurité du périmètre.

4. En réponse à une question concernant la manière dont le projet serait financé par le fonds immobilier, il a été confirmé que les crédits proposés de US \$6 millions dans le projet de budget programme pour l'exercice 2004-2005 comprenaient une partie du projet. Les besoins d'ensemble de l'Organisation seraient hiérarchisés et, selon le cas, des fonds alloués au domaine d'activité Infrastructure et informatique seraient également utilisés.

¹ Document A56/5.

RECOMMANDATION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

5. Le Comité a recommandé à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante, telle qu'elle est amendée :

La Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur le fonds immobilier ;¹

Notant que le Bureau régional de l'Afrique a retransféré une bonne partie de ses opérations au Bureau régional de Brazzaville, mais notant également que les locaux à usage de bureaux et les logements du personnel ne répondent pas aux besoins actuels et futurs du Bureau régional ;

AUTORISE le Directeur général :

1) à faire procéder à la construction dans la concession du Djoué de nouveaux locaux à usage de bureaux permettant d'accueillir 180 fonctionnaires environ et de nouvelles installations pour les conférences, notamment une salle de conférences pouvant accueillir 600 personnes et des équipements de bureaux, à concurrence d'un montant total estimé à US \$2 330 000, à financer par le fonds immobilier ;

2) à faire procéder à l'achat et à la rénovation de dix nouvelles villas, et à l'acquisition des terrains nécessaires, à la construction de deux immeubles – soit 24 appartements au total – et d'installations connexes, ainsi qu'à la remise à neuf et à l'agrandissement des logements actuels, à concurrence d'un montant total estimé à US \$3 000 000, à financer par le fonds immobilier.

= = =

¹ Document A56/5.